

Date : 06/04/2023

Numéro : 15/2023

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 11

Absents : 8

Absents non excusés : 5

Retard : 0

Pouvoirs : 3

Pris part à la délibération : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DEMIGNY 71150

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à Dix-neuf heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

DATE DE LA CONVOCATION

31/03/2023

DATE D’AFFICHAGE

12/04/2023

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY, Florence GALVAING, Mrs José DE SOUSA, Philippe CATEL, Daniel SUBIRANIN, Guy CONON, Gérald NEVORET, François MAUCHAND.

Absents : Mmes Pascale PERIER, Claudie JOBARD, M. Patrick CHARLES

Absents non excusés : Mmes Zelda PARMENTELAT, Manon JOLIVET, Mrs MAURICE Naigeon, Laurent VAN ASSEL, Jean-Baptiste COUTACHOT

Pouvoirs : Pascale PERIER à Isabelle BREUER

Claudie JOBARD à Fernande HELENA

Patrick CHARLES à Guy CONON

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

LOGEMENT SOCIAL – PARTICIPATION FSL

Madame La Maire expose au Conseil Municipal, que par lettre en date du 10 février 2023, le Président du CD 71 sollicite la commune pour son engagement financier dans le Fonds Solidarité Logement, qui est susceptible de bénéficier aux habitants de la commune.

La participation est calculée en fonction du nombre d'habitants de la commune (0,35€/habitant).

La vocation du FSL s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et a pour objectif d'aider les personnes et les familles à accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, alors qu'ils éprouvent des difficultés particulières en raison,

notamment, de l'inadaptation de leurs ressources, de leurs conditions d'existence ou parce qu'ils sont confrontés à un cumul de difficultés.

Après avoir entendu l'exposé de Madame La Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **PARTICIPE** au financement du FSL pour l'année 2023

EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,

La Maire,
Marie-Claire Dilly

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SULLY-SUR-LOIRE' and a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.